



ARRETE
PORTANT HABILITATION À CONTRÔLER LES
JUSTIFICATIFS D'ABSENCE DE
CONTAMINATION PAR LA COVID-19

25 bvd Besson Bey
16023 ANGOULEME Cedex
05 45 38 60 60

DR/2021- A 61

Le Président de la communauté d'agglomération du GrandAngouleme

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire,
Vu le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
Vu les circulaires du Ministère de la transformation et de la fonction publique notamment,

ARRETE

Article 1 : Le Président donne habilitation aux personnes nommément désignées en annexe du présent arrêté, aux fins de contrôler les justificatifs d'absence de contamination par la Covid-19 pour leur établissement.

Article 2 : Ce contrôle s'exercera selon les modalités suivantes :

La lecture des justificatifs par les personnes et services habilités est réalisée au moyen d'une application mobile dénommée " TousAntiCovid Vérif ", mise en œuvre par le Gouvernement.

La personne habilitée s'engage à télécharger sur un téléphone mobile professionnel (ou personnel le cas échéant), l'application nécessaire au contrôle et à ne s'en servir que dans le cadre de la présente habilitation.

L'application mobile permet à la personne habilitée de lire les noms, prénoms et date de naissance de la personne concernée par le justificatif, ainsi qu'un résultat positif ou négatif de détention d'un justificatif conforme.

Sur l'application "TousAntiCovid Vérif", les données ne sont traitées qu'une seule fois, lors de la lecture du justificatif, et ne sont pas conservées.

Les justificatifs d'absence de contamination par la Covid-19 prennent, à travers la production d'un passe sanitaire, l'une des formes suivantes :

- un examen de dépistage négatif : test RT-PCR, antigénique ou autotest réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé de moins de 72 heures
- un statut vaccinal (schéma vaccinal complet et délai nécessaire pour le développement des anticorps)
- un certificat de rétablissement (test RT-PCR ou antigénique positif de plus de 11 jours et moins de 6 mois)
- une contre-indication médicale à la vaccinale (délivrée par l'assurance maladie)

Ces justificatifs peuvent être présentés sous format papier ou numérique, enregistré sur l'application mobile "TousAntiCovid" ou tout autre support numérique au choix de la personne concernée.

Ils comportent les noms, prénoms, date de naissance de la personne concernée et un code.

La présentation de documents officiels d'identité ne peut être exigée que par les forces de l'ordre.

Article 3 : La présente habilitation donne lieu à la tenue d'un registre détaillant les personnes et services ainsi habilités, la date de leur habilitation, ainsi que les jours et horaires des contrôles effectués par ces personnes et services.

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait en 2 exemplaires

Angoulême, le 23 août 2021
Le Président,
Xavier BONNEFONT

Certifié exécutoire reçu en
Préfecture le : 27 AOUT 2021
Affiché Le : 27 AOUT 2021

ANNEXE

Liste des personnes nommément désignées aux fins de contrôler les justificatifs d'absence de contamination par la Covid-19

Direction / Equipement ou service	NOM	Prénom
DGA Proximité – Médiathèque Alpha	BATIME	Corinne
	DUCHAIGNE	Julie
	NOEL	Olivier
	LORACH	Séverine
	MALLOCI	Anne
	BLANCHON	Nicolas
	TOUILLET	Sarah
	POTIRON	Hermine
DGA Proximité- Centre nautique patinoire Nautilus	HEDIN	JULIE
	BARON	J MARIE
	BELLY	PASCAL
	PROUTEAU	CHRISTOPHE
	ARRIVE	THIERRY
	B. BOUST	CLAUDE
	HATIER	DAVID
	JOUANNEAU	BENEDICTE
	LASALMONIE	FREDERIC
	DIAZ	PIERRE
	MERIOUA	DJILLALI
	MICHELET	ANTHONY
DGA Proximité- Centre sportif Champniers	DROUILLARD	Béatrice
DGA Proximité- Stade d'athlétisme	CLOUZEAU	Gilles
DGA Proximité – Conservatoire à rayonnement départemental	PRAT PARANQUE	Jean-Roger
	MAUNY	Pascale
	CHEVALIER	Thomas
	LASSALMONIE	Catherine
	MENDES	Antonio
	EL FELLAQUI	Abdelghani
	BAUER	Patrice
	LAUWERIER	Mathieu
DGA Proximité – Ecole d'Art	HALLER	Elske
	VERGER	Bernadette
DGA Proximité – Espace Carat	DESLANDE	Nathalie
	FAURY	Thierry
	ETIENNE	Emmanuel
	FAURE	Jean
	SORIA	Ludovic
	POURET	Emilie
	HEROUIN	Roselyne
DGA Proximité – Camping	RIPPE	Hélène
DGA Proximité –Sport	BUI XUAN	Julien
DGA Ressources – DRH	MAYET	Valérie
	MOUHICA	Régis
Société Impact Sécurité		